

« Mieux Vivre à Cazères »

Madame, Monsieur

En cette fin de campagne électorale, nous tenons à vous remercier pour l'attention que vous avez portée à notre contribution et à nos propositions. Depuis décembre dernier nous avons fait campagne dans le respect des convictions de chacune et de chacun sans sectarisme, et sans polémique. L'écoute, la concertation : voilà notre méthode. Vous avez été nombreux à prendre le chemin de notre permanence pour venir dialoguer : soyez en remerciés.

Nous avons publié plusieurs documents afin de mieux vous informer, et de connaître tous les candidats de la liste. Notre liste est à l'image de Cazères. Demain 8 Mars « Journée de la Femme » les candidates de « Mieux Vivre à Cazères » recevront les femmes de notre commune. Notre liste s'associe à l'opération « La Rose Marie-Claire » afin d'instruire les petites filles de milieux défavorisés partout dans le monde. Venez retirer gracieusement à notre permanence la rose qui fait pousser les écoles.

Notre liste « Mieux Vivre à Cazères » a continué son travail d'information jusqu'au bout en publiant sur notre site Internet (<http://mieuxvivre.cazeres.com>) le Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'extension du collège est mentionnée, mais rien n'indique parmi les « 30 emplacements réservés », la construction d'un groupe scolaire et d'une gendarmerie à la Croix de l'Olivier. De même il n'y a aucun contournement routier prévu au nord de Cazères. Le PLU actuel est valable jusqu'en 2010, il faudra entamer la réflexion sur le nouveau PLU dès cette année. L'avenir de Cazères en dépend.

Il est temps de tourner la page et d'écrire un nouveau chapitre.

Notre programme est sérieux, solide et n'a pas été bâti à la va-vite ! Nous sommes tous prêts à travailler aux services des Cazériennes et des Cazériens dès lundi.

La liste « Mieux Vivre à Cazères »

**Avec deux listes tout se décide dès le premier Tour
Votez liste entière : le panachage n'est plus possible.
Un nom rayé c'est un vote nul, perdu.**

**Votez pour la liste « Mieux Vivre à Cazères »
conduite par Jean-Luc Rivière**

Permanence de la liste : 15 place de l'Hôtel de Ville